

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Villainville - 21 000 - C. d'Or - 03 80 21 40 57



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



Pluies du 10 au 16 avril :

Les cumuls de pluies ont été les plus importants sur le Sud Saône et Loire avec 50 à 60 mm. En Côte d'Or et en Côte Chalonnaise, les hauteurs d'eau varient de 22 à 36 mm. L'Yonne et la Nièvre ont de nouveau été les secteurs les moins concernés par les pluies (2 à 15 mm).

Prévisions du 18 au 24 avril :

Toujours un temps instable dominé par la fraîcheur et l'humidité. Les températures très fraîches pour la saison vont légèrement remonter mais devraient rester en dessous des valeurs saisonnières.

Source Météo France

Stades

Le maintien d'un temps frais et humide depuis la semaine dernière a été défavorable à la pousse. Les stades ont peu évolué. Dans les situations les plus avancées, on note 4 à 5 feuilles étalées mais dans bon nombre de parcelles, c'est encore le stade éclatement du bourgeon qui domine.

Le retard par rapport à 2011 se creuse avec 8 jours d'écart. Cependant malgré ce ralentissement, 2012 se maintient toujours dans le peloton des années les plus précoces.

Accidents climatiques : des épisodes de grêle ont eu lieu localement dans le Sud Mâconnais-Vallée de la Saône ainsi qu'en Côte d'Or : ils n'ont donné lieu heureusement qu'à quelques feuilles perforées sans conséquences. Dans l'Yonne, quelques bourgeons gelés ont été notés suite aux températures de vendredi dernier (-2,5°C à Chablis).

Il est encore trop tôt pour évaluer les dégâts occasionnés par le gel qui a eu lieu la nuit dernière dans certains secteurs du vignoble bourguignon : jusqu'à -2°C en Côte d'Or, -3.5°C dans l'Yonne et -5°C dans la Nièvre.

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces
Sauvignon Aligoté	Eclatement du bourgeon	Pointe Verte	1 à 2 feuilles étalées
Chardonnay	Eclatement du bourgeon à 2 feuilles étalées		5 feuilles étalées
Pinot Noir	Eclatement du bourgeon à 1 feuille étalée		2 à 3 feuilles étalées
Gamay	Eclatement du bourgeon		1 à 2 feuilles étalées

Mildiou

Rappelons que 3 conditions doivent être réunies pour que le mildiou puisse provoquer des contaminations primaires :

- maturité des œufs d'hiver acquise c'est à dire germination en milieu contrôlé (20°C - humidité saturante) en moins de 24 heures,
- vigne réceptive : le stade de début de sensibilité au mildiou correspond à éclatement du bourgeon (stade 06),
- pluie d'au moins 2mm sous une température supérieure ou égale à 10,5°C.

► Situation au 16 avril

- Maturité des œufs d'hiver

Rappel : elle est acquise dans les vignobles de Côte d'Or, Saône et Loire et dans l'Yonne. Dans la Nièvre, ce n'est pas encore le cas puisque le temps de germination reste encore supérieur à 3 jours (donnée SICAVAC).



Mildiou

- Réceptivité de la vigne

Le stade de réceptivité est atteint dans la majorité des parcelles.

- Pluie contaminatrice

Nous pouvons distinguer plusieurs cas de figures selon les vignobles :

- **Yonne et Nièvre** : ces vignobles ont reçu très peu de pluies. Aucune contamination n'a été détectée par MILVIT,
- **Côte d'Or, Côte Chalonnaise** : malgré des quantités d'eau plus importantes (jusqu'à 36 mm), la situation est identique à l'Yonne et la Nièvre : aucune contamination n'a été décelée par le modèle en raison des températures trop basses. On peut toutefois noter que les valeurs enregistrées le 10 avril étaient proches du niveau seuil.
- **Sud Saône et Loire** : le modèle identifie une seule contamination lors de l'épisode pluvieux du 10 avril sur les postes de Romanèche et Mâcon. Compte tenu de l'EPI faible dans ces secteurs et des températures limites au moment de cette contamination, celle-ci devrait être localisée. Avec les températures basses enregistrées depuis cet événement, l'incubation n'a quasiment pas progressé.

➤ Analyse de risque

Les valeurs de l'EPI sont stables depuis la semaine dernière. Les risques potentiels mildiou restent donc généralement faibles, sauf en Côte d'Or et Côte Chalonnaise où ils peuvent être qualifiés de faibles à moyens.

En ce qui concerne les contaminations, le cycle en cours **dans les vignobles du Sud Saône et Loire (Beaujolais, Mâconnais)** ne devrait pas beaucoup évoluer dans les prochains jours d'après les prévisions météorologiques. Le prochain BSV donnera plus d'informations sur la date probable de sortie de taches. **Dans les autres vignobles**, aucune contamination n'a eu lieu.

Enfin, d'après les prévisions météorologiques, la fraîcheur devrait rester au programme des prochains jours. Dans ces conditions, aucune contamination ne devrait se produire à court terme.

Oïdium

Info modélisation :

Le modèle SOV (Système Oïdium Vigne - source SRAL) donne dès le début de campagne une tendance globale sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste référence un indice global de risque. Cet indice, compris entre 0 et 100, ne fournit qu'une tendance de l'année. Les données simulées doivent être validées par le suivi sur le terrain de témoins non traités qui indiquent le développement réel de la maladie.

Les simulations SOV effectuées récemment donnent les tendances suivantes : indices de risque global très élevés dans les vignobles de Côte d'Or, de l'Yonne et de la Saône et Loire. Aucune donnée n'est disponible dans la Nièvre (données météo horaires non disponibles sur stations météo références – modèle Potentiel Système utilisé côté Centre).

Cependant, depuis l'éclatement du bourgeon, les conditions météorologiques fraîches et pluvieuses sont défavorables au champignon.

En tout état de cause, nous rappelons que le stade 7-8 feuilles étalées constitue le point de départ à partir duquel la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération.

Black-rot

A ce jour, le stade éclatement du bourgeon, qui marque le début de la réceptivité de la vigne au black-rot, est atteint dans les zones susceptibles d'être concernées par cette maladie. Cependant, en date du 16 avril, la maturité des périthèces n'était atteinte sur aucun site de suivi du vignoble bourguignon. Malgré les cumuls de pluies importants sur certains secteurs, aucune contamination ne s'est donc produite jusqu'à cette date.



Mange-bourgeons

Malgré la stagnation de la végétation, aucune activité significative des mange bourgeons n'a été observée au cours de la semaine écoulée, hormis dans 2 parcelles dans l'Yonne où les dégâts ont progressé. La situation reste donc quasiment identique à celle de la semaine dernière. Le stade 1 feuille étalée constitue le stade de fin de sensibilité à ces ravageurs.

Vers de Grappe

Les captures de Cochyliis et d'Eudémis restent faibles sur tous les postes de relevés du vignoble bourguignon. Dans les secteurs tardifs, le vol n'a pas encore commencé, le début étant différé du fait des températures fraîches.

Pyrale

La remontée des pyrales débute et les toutes premières chenilles ont été notées dans les parcelles les plus précoces.

Araignées Rouges

Dans les parcelles concernées ces dernières années (Mâconnais et dans une moindre mesure secteur Volnay-Pommard en Côte d'Or), les éclosions ont débuté. Des comptages plus précis seront réalisés la semaine prochaine.

Prochain BSV : mardi 24 avril

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.